



**SUJETS COMMUNS**

**Q : Où en est le projet du marché ?**

R : C'est un projet qui a été présenté en 2014 pour lequel nous avons fait des consultations. On a plusieurs données et des études de fréquentation. On était prêt à lancer le projet avec la communauté d'agglomération, mais elle a disparu et on s'est retrouvé avec la métropole, qui elle, n'a pas la compétence alimentaire. Quand le projet est revenu à la Ville, il a fallu chercher un nouveau financement. Le stadium a été inauguré début 2019. Pour le financement, il y a eu de nombreuses idées, on a voulu travailler avec plusieurs sociétés... Aujourd'hui, on a enfin trouvé une solution ! Le conseil municipal sera informé de cela très prochainement.

Rue Ancelet, après avoir démoli les pavillons que nous avons rachetés un à un sans expropriation, on installera un marché provisoire. Quand chacun aura repris sa place, rue Ancelet, on installera un supermarché sur 2000 m<sup>2</sup>, et le pôle culturel avec la bibliothèque, la MJC, le Pocket théâtre et les archives... Il y aura un espace de jeu pour les enfants à cet endroit. J'ai pris l'engagement, il y a 8 ans, que, sur ce projet, il n'y aurait pas de logement !

Le marché sera divisé en deux parties ; l'une sera consacrée à un marché traditionnel et l'autre, à une halle traiteur, à l'intérieur de laquelle il y aura une conciergerie. Avant fin septembre, une réunion publique sera programmée.

Nous ferons les choses en deux temps, l'un de nos critères impératifs est que ce marché ne devra pas être uniquement high tech ! Il faudra trouver le juste équilibre pour toutes les bourses.

Aujourd'hui, on déconnecte le 36 bd Gallieni du projet, car il nous manque une résidence pour personnes âgées sur le territoire.

**Q : Est-ce une évolution importante par rapport à ce qui a été dit en conseil municipal ?**

R : Oui, car en regardant les frais du Grand Paris aménagement (GPA) pour un projet comme celui-ci, c'est démesuré ! Ils ont l'habitude de faire l'aménagement de sites énormes, ce qui n'est pas le cas de notre marché. Après réflexion, GPA n'est pas adapté à notre projet. On a préféré l'option d'un marché provisoire de qualité pour ne pas faire perdre de clients aux commerçants. L'objectif de cette halle alimentaire est de ramener des commerces alimentaires qui ont totalement disparu dans le centre-ville.

**Q : À l'origine il y avait des logements au 36 Gallieni et rue Lequesne, qu'en est-il ?**

R : Il n'y a pas et il n'y aura pas de logement sur le marché. Je veux que ce soit un lieu de convivialité. J'y ramène le pôle culturel pour y ramener de la vie ! Et les marchands ambulants seront rue Ohresser. Il nous faudra choisir entre 5 projets qui vont nous être présentés. Un projet comme celui-ci ne touche pas que les Nogentais !

Nous avons quasiment terminé la liaison entre les 2 parkings du centre et du marché, pour donner plus de souplesse.

**Q : A-t-on une idée de la date du premier coup de pioche ?**

R : Janvier 2020 ! Car je ne veux pas que les fêtes de fin d'année aient lieu dans un marché provisoire. On va d'abord démolir les pavillons, puis construire le marché provisoire, et enfin, déplacer le marché. Et là, on sera prêt pour le premier coup de pioche ! Le marché provisoire sera payé par le concessionnaire (car nous devons renouveler le marché). Ce sera son droit d'entrée. Donc, en janvier 2020 le marché provisoire, et en septembre 2022, on sera dans le nouveau marché !

**Q : Quelle est votre vision concernant les compteurs Linky ?**

**R :** En tant que président du SIPPAREC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication), je vous affirme que vous avez la possibilité de refuser l'installation d'un compteur Linky chez vous. Il faut savoir que les sociétés sont payées à la pose des compteurs... Et ils sont insistants ! Dans un collectif, il peut arriver qu'ils l'installent dans la colonne montante, et dans ce cas, vous ne le savez pas, ou au mieux, on vous met une information dans la boîte aux lettres ! Ce compteur permettra à EDF d'interroger à distance afin de connaître votre consommation. Si nécessaire, il permet de changer la puissance du compteur pour s'adapter à votre consommation. Ça peut ressembler à de l'intrusion dans votre vie quotidienne, mais ils peuvent aussi vous conseiller d'utiliser plutôt à une heure qu'à une autre.

En ce qui concerne Gazpar et le compteur d'eau, les systèmes qui ont été installés ne marchent pas en permanence. Ils sont interrogés 1 fois par jour ou 1 fois par semaine. Concernant le Linky, un de nos problèmes en Île-de-France c'est qu'on ne produit pas d'électricité. Donc l'Île-de-France, qui représente 12 millions d'habitants, est dépendante du reste de la France. Je comprends que l'on puisse penser que Linky est intrusif dans notre vie, mais notre téléphone portable ou notre ordinateur le sont bien plus ! Le data aujourd'hui, c'est à la fois le meilleur et le pire ! L'idée de Linky est que si vous avez une montée en puissance d'utilisation de l'électricité suite à l'achat d'un nouvel appareil par exemple, ils vont vous proposer un nouveau contrat avec une formule plus adaptée.

**Q : J'ai suivi les travaux du pont de Nogent. J'ai pris toutes les possibilités depuis le pont. Mais la quantité de voitures qui arrive du nord n'a pas changé.**

**R :** Si on avait voulu augmenter la capacité de notre échangeur, on aurait élargi le pont de Nogent. S'il y a autant de véhicules qui viennent de Seine-et-Marne, c'est à cause des transports en commun qui n'ont pas suivi ! Nous avons constaté que plus de 50% des véhicules n'ont qu'une seule personne à bord. Le projet de ce pont était de fluidifier la circulation. Mais ça ne peut pas faire baisser le nombre de voitures !

D'ailleurs, j'ai su aujourd'hui qu'on pourrait finaliser la passerelle piétonne d'ici la fin de l'année. En attendant, j'ai demandé à ce que des barrières soient mises sur des trottoirs pour protéger les piétons, car désormais les voitures vont plus vite.

**Q : Félicitation pour avoir terminé le pont de Nogent ! Mais il y a un moment de panique, car le panneau qui indique la direction de Paris, est vert !**

**R :** Il va y avoir du changement dans ces panneaux, et j'ai demandé un portique en amont pour signaler les différentes directions possibles plus tôt !

**Q : Les mégots jonchent le sol de la ville ! Il faudrait refaire un article dans le bulletin municipal.**

**R :** Au sein de l'équipe municipale, nous travaillons sur le problème des mégots. Nous souhaitons réussir à collecter les mégots d'une meilleure manière que ce que l'on fait actuellement.

Dans le cadre du développement durable, nous avons trouvé une société qui recycle les mégots pour en faire des meubles ! L'objectif est de les collecter et de les recycler.

**Q : Récemment, j'ai fait un signalement avec l'application pour un ralentisseur qui s'est effondré, et les services de la Ville sont passés très rapidement pour le réparer. Félicitation ! J'ai également trouvé le fascicule sur les arbres, et celui sur les chiens, très bien faits ! Mais qu'advient-il du pavillon du Maroc au jardin d'agronomie tropicale ?**

**R :** Le statu quo provient d'un problème financier. Le Maroc devait apporter son obole, ne serait-ce que symbolique, mais ils mettent beaucoup de temps à répondre ! Le pavillon de la Tunisie qui sera un lieu d'exposition, de débats et de restauration, sera fini bien avant le pavillon

du Maroc. On doit en être à 2 ou 3 millions de co-financement, et il manquerait 200 000€. Il y a une volonté forte que le Maroc investisse au moins un peu.

Quant à l'application, elle a été téléchargée par 7 100 utilisateurs. Et c'est tellement efficace que nous-même, en interne, nous l'utilisons pour faire des signalements.

**Q : Pouvez-vous nous donner des informations sur la piscine ?**

**R :** La piscine a été confiée, il y a environ 15 ans, à une délégation de service public pour sa gestion. Nous voulions la faire évoluer et la remettre au goût du jour au regard des JO de 2024. Notre objectif étant d'avoir un équipement de qualité pour que des équipes viennent en résidence.

Nous avons remis en concurrence la Délégation de Service Public (DSP) et le dernier délégataire doit refaire l'ensemble des revêtements de la toiture du bassin de 25m, revoir l'ensemble du dispositif d'accueil (vestiaires, douches etc.), l'accès aux personnes à mobilité réduite... Le montant d'investissement est très important et nous avons choisi une DSP liée à Spie Batignolles.

Après étude, on a découvert à certains endroits des traces d'amiante. Et donc, au lieu de faire des travaux par phase, on va tout faire en même temps. À noter que ce type d'amiante ne donne lieu à aucune poussière volatile.

Il est prévu de fermer en septembre et de rouvrir fin mai. Nous sommes actuellement en discussion pour évaluer le montant de la perte d'exploitation. Par ailleurs, ils sont en train de changer d'actionnaire.

Nous avons accompagné les clubs en négociant avec l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et Le Perreux pour leur trouver des créneaux dans leurs piscines pour qu'ils puissent continuer à s'entraîner.

**Q : Y a-t-il une solution alternative prévue pour les enfants ?**

**R :** Non. Ce sera quelques mois sans natation. Mais comme nous avons les enfants pendant toute leur scolarité, ils rattraperont l'année suivante.

**Q : Lors du changement de la délégation de service public, ces travaux n'étaient-ils pas prévus ?**

**R :** La fermeture n'était pas prévue, non. C'est en découvrant l'amiante qu'on a décidé de fermer. Initialement, les travaux ne concernaient que les vestiaires. Les travaux approfondis n'étaient pas prévus, mais il y a plus de murs concernés que prévus.

Par exemple, le plafond du bassin de 25m, personne n'a mis un échafaudage pour aller voir si les poutres sont amiantées. Mais maintenant qu'on l'a découvert, on ne va pas l'ignorer.

**Q : Sachant que de plus en plus de maisons deviennent des collectifs, qu'en est-il de la circulation sur le boulevard de Strasbourg et Grande rue Charles de Gaulle ?**

**R :** En matière de circulation matin et soir, les chiffres n'ont pas évolué. En effet, il y a plus de véhicules à Nogent, mais pas à cause des nouvelles constructions. Nous imposons un certain nombre de places de stationnement en fonction de la taille des logements. On insiste pour que soient privilégiés les transports en commun. Cependant, dans les Viselets par exemple, il peut y avoir jusqu'à 3 voitures par maison, et si le garage a été transformé en salle de jeu, les voitures sont nécessairement sur la voirie.

Le code de la route impose de changer de place tous les 7 jours. On en a fait enlever 200 l'an dernier pour stationnement abusif. Mais aujourd'hui, en matière de circulation, nous n'avons pas constaté d'augmentation de circulation ou de transit. Les bouchons sont souvent dus aux livraisons.

**Q : Et les travaux ?**

**R :** Les travaux sont nécessaires ! Actuellement, on change le réseau d'assainissement à certains endroits. Il faut qu'en 2024 on ait une Marne capable d'accepter la baignade. Et quand on fait des travaux d'assainissement, on en profite pour refaire la voirie et pour refaire le réseau d'eau potable. Nous devons mettre la ville aux normes. Quant aux constructions, ce n'est pas nous qui demandons aux propriétaires de vendre aux promoteurs. De notre point de vue, le contrôle se limite à 2 éléments : est-ce que le projet respecte le Plan local d'urbanisme (PLU) ? Est-ce que le projet respecte la charte du constructeur ? L'accès au chantier, le nombre de jours prévus, les déchets du chantier... Tout est prévu dès le départ, avant même d'instruire le permis de construire.

**Q :** Et s'ils ne respectent pas leurs engagements pendant les travaux ?

**R :** On fait fermer ! Par exemple, nous serons invités à fermer les chantiers qui oublient le pulvérisateur d'eau (pour éviter les poussières chez les voisins), ou qui oublient de créer un endroit sec pour décrotter les camions.

**Q :** Que va-t-il se passer place Leclerc ? Pour aller au RER A, il faut emprunter au moins trois ou quatre passages pour piétons et les routes sont en très mauvais état.

**R :** C'est une voie départementale ! Nous avons privilégié les deux entrées avant de s'attaquer à la place elle-même ! Il faut d'abord finir l'avenue de Joinville, puis la prolongation de la sortie RER pour se rendre à l'allée Baltard, où il va y avoir des plantations d'arbres. On s'est mis d'accord avec le Département, ils s'occupent des fosses et nous, Ville, nous plantons des arbres.

**Q :** Avant on avait une sortie RER devant le Franprix qui était très pratique.

**R :** Elle va être fermée. L'accès à la gare se fera en face, en privilégiant les accès pour les Personnes à mobilités réduites (PMR).

## QUARTIER MARNE BEAUTÉ (le 14 mai 2019)

(Après présentation de la ZFE et des questions que le dispositif engendre)

**Q : Je fais 200km/an avec ma voiture. En quoi suis-je un pollueur ? Pourquoi devrais-je changer de voiture ?**

**R :** L'Europe a sanctionné la France car nous sommes le dernier pays à avoir mis en place ce type de dispositif. Paris a commencé seul, et nous impose désormais, d'avoir une vignette pour nous y rendre.

Aujourd'hui, en essence, comme en diesel, il est difficile d'atteindre le taux requis sauf pour des véhicules particulièrement propres. Aujourd'hui, quand on passe sur le pont de Nogent, l'air n'est pas respirable à cause des pots d'échappement. Si Nogent entre dans le processus et que les villes voisines ne le font pas, la logique serait que les véhicules soient verbalisés à partir de 2021. C'est comme si on restituait l'octroi !

**Q : On nous pousse à passer à l'électrique, mais les batteries sont en location. Aujourd'hui, on ne connaît pas leur pérennité. Que va-t-on faire de toutes ces batteries et ces métaux lourds ?**

**R :** Je pense qu'il faut se battre contre les voitures polluantes et non contre les voitures. Avec les carburants actuels, on peut aller jusqu'à la vignette orange.

**Q : C'est évidemment les foyers les plus modestes qui ont les voitures les plus polluantes. Ce sont de vieilles voitures qu'on ne peut pas changer à cause de problème financier. Comment allons-nous faire ?**

**R :** Il y a des aides au niveau de la Métropole. De plus, au niveau du territoire, il y a 13 communes. Mais il faut qu'elles se mettent d'accord pour avoir la même approche.

Les communes en bordure de Paris y ont basculé, car elles ont été obligées de s'aligner sur la démarche parisienne. J'attends que nous ayons une réponse sur la pérennité des Territoires au-delà de 2020. Et dans ce cas, on pourra aider les foyers les plus modestes en s'appuyant sur le quotient familial.

**Q : Mais toutes les voitures neuves qui sortent des usines aujourd'hui, sont Crit'air2 ! Si on se précipite, on va choisir une technologie qui va vite être obsolète !**

**R :** Vous avez raison ! En 2024, tout le monde va se précipiter pour acheter la dernière technologie à la mode sans avoir aucun recul. Actuellement, avec le SIPPAREC, nous travaillons sur l'hydrogène qui ne relâche que de l'eau. Il y a déjà 50 taxis expérimentaux.

La transition électrique, je pense qu'elle ne durera pas 30 ans ! D'ailleurs la Chine a anticipé en se préparant au recyclage des métaux lourds. Parce qu'il ne faut pas oublier que le recyclage des batteries augmente notre empreinte carbone !

**Q : On a l'impression que le problème se limite à la petite ceinture. La dépollution des batteries est quelque chose sur lequel on n'a pas encore de recul ! Aujourd'hui, on ne développe pas les autres types de moteur pour des raisons économiques, car il y a des taxes sur les carburants qui n'iraient pas dans les caisses de l'Etat. L'électrique n'est pas la panacée, et on a parfois plus de 200km à faire. On devrait développer certains carburants au lieu d'interdire certains véhicules ! Je pense qu'on va devenir une ville parking si on n'y va pas ! Les gens se gareront à Nogent pour prendre le RER !**

**R :** Il faudrait que l'Etat passe par-dessus les communes pour l'imposer à toute la France.

J'ai passé un accord avec la RATP : nous allons avoir à titre expérimental, un véhicule autonome électrique qui fera la liaison entre le RER A et la ligne 1 du métro. On va tester ça pendant 1 an, voire 1 an et demi.

**Q : Où puis-je me charger avec mon véhicule électrique, à Nogent ?**

**R :** Aujourd'hui, nous avons une solution pour la réutilisation des stations Autolib'. On essaie d'avoir 3 chargeurs par station. Dans l'année qui vient, vous aurez sur la voirie une recharge performante combinée et compatible avec ce qui se fait sur Paris.

**Q : Si je veux laisser mon véhicule polluant, y a-t-il une tolérance pour mon stationnement ?**

**R :** On ne changera rien à ce qui existe aujourd'hui, car déjà, de nombreuses voitures stationnent pour prendre le RER. On a parfois des véhicules qui ne viennent pas de très loin, mais qui restent sur la voirie plusieurs mois.

#### Sujets propres au quartier

**Q : Il y a 6 mois, j'ai demandé s'il était possible de mettre un ascenseur le long de l'escalier de la corniche. Et pourquoi ne pas pouvoir utiliser la sente de l'avenue Suzanne qui débouche en bas du Baltard ? Elle est en palier, ce serait quand même mieux pour monter que la côte Baltard qui est à 12 % ou 13 % de déclivité.**

**R :** Nous sommes à la recherche des propriétaires de la sente car nous ne pouvons pas nous l'approprier. Nous aimerions effectivement la faire sortir de la friche dans laquelle elle est. Nous allons passer une délibération au conseil municipal pour un « bien sans maître ». Si personne ne réagit, on se l'appropriera.

Concernant l'ascenseur, quand l'escalier a été construit pour remplacer le sentier boueux que les piétons empruntaient, l'idée d'un téléphérique a été émise. Mais lors d'un voyage dans les pays nordiques, nous avons vu le système d'un rail enterré qui nous a beaucoup intéressé.

Dans un premier temps, on va remettre en état l'escalier, on va refaire des trottoirs qui sont plein de trous à cause des poids lourds qui se croisent.

**Q : Pouvez-vous nous parler du passeur de rives entre Joinville et Nogent ?**

**R :** Nous n'avons fait que copier ce qui existait dans les années 1920 ! Lorsque les gens se rendaient chez Gégène depuis la gare de la Bastille ! C'est la communauté d'agglomération qui a restauré le passeur de rives entre Nogent et le Tremblay.

Et là, on vient d'inaugurer le raccordement entre le square d'Yverdon et l'accostage à Joinville par le quai Polangis. Cela va permettre aux personnes qui habitent ce quartier de se rapprocher du RER A Nogent-sur-Marne, car ils sont très isolés et éloignés de la gare de Joinville. Nous verrons avec la Région pour se faire subventionner une partie de la remontée mécanique, puisque nous facilitons l'accès aux transports grâce au passeur de rives.

**Q : J'habite entre le pont de Nogent et le Viaduc qui sont tous les 2 de véritables nichoirs pour les pigeons. Que pouvons-nous faire contre cela ?**

**R :** Il doit y avoir quelqu'un qui leur donne à manger dans votre résidence. La Ville de Nogent est équipée d'un pigeonnier stérilisateur, c'est très efficace. Votre copropriété pourrait s'en procurer un.

**Q : Sur la promenade Yvette Horner, il y a beaucoup trop de cailloux ! C'est impossible d'y circuler en vélo !**

**R :** Les bords de Marne relèvent du Territoire. Ils y ont effectivement mis beaucoup trop de cailloux. Ils servent à ce que le sol ne s'enfonce pas dans le bras mort de la Marne, mais nous allons en retirer. Il aurait été ingénieux de faire quelque chose en dure.

**Q : Pouvez-vous nous parler du site Marie Curie ? Des articles sont parus dans le Parisien, exposant des éléments très inquiétants. Qu'en est-il de la décontamination des terrains ? Et le terrain encore en friche, va-t-il le rester encore longtemps ? Les mesures qui ont été prises nous disent que la radioactivité est 10 fois plus puissante que ce qu'elle devrait... Peut-on avoir une cartographie précise des points chauds ?**

**R :** Il faut savoir que la Commission de recherche et d'informations indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD), qui a pris ces mesures, n'est pas un organisme officiel et conteste en permanence ce que les organismes officiels nous disent. Les organismes officiels nous disent où mettre nos déchets.

Ce site n'est pas radioactif naturellement. On y fabriquait des aiguilles de radium sans prendre de précaution. Effectivement, il n'y a aucune radioactivité naturelle dans le bassin parisien. On nous dit que nous avons une différence de 100 à 1000 sur ce terrain, mais c'est très peu comparé à la radioactivité naturelle du massif central ou de l'est de la France.

Le jour où on traitera le terrain en friche, la terre ira en décharge et non en stockage. Quand on a voulu mettre cette terre en décharge, on nous a dit qu'il n'y avait plus de place et on m'a conseillé de la garder en décharge sur place !

Il faut savoir qu'en France, contrairement à d'autres pays comme l'Allemagne, on considère qu'un terrain n'est jamais complètement décontaminé. Même si on revenait au niveau naturel des sols de l'Île-de-France.

Par contre, il y a une émission de radon qui n'a rien à voir avec le niveau que l'on trouve normalement ici. Le radon, se mélange à l'air dès qu'il est en contact avec. Le risque existe s'il est dans une cave confinée et non aérée par exemple.

La première phase, celle du parking nous a coûté un peu moins de 4 millions d'euros (on a été aidé par une subvention de l'Etat). Et la deuxième phase, celle du terrain en friche, nous coûterait environ 1,8 millions d'euros. Ce sera proposé pour le budget 2020 ou 2021.

**Q : La CRIIRAD a été mandaté par le tribunal de Créteil et a participé à la cartographie du site. Il faudra refaire une analyse de la nappe phréatique.**

**R :** On y a planté une haie pour faire une protection visuelle. Lorsque l'on s'occupera de la seconde phase, il faudra présenter un plan d'occupation des arbres que nous devons envoyer aux organismes compétents.

Nous sommes actuellement en train de construire un bâtiment de 25 logements pour femmes isolées avec ou sans enfant. Nous avons nécessairement déposé une demande aux organismes compétents.

**Q : Depuis que Charles V est en sens unique, toute la circulation retombe sur l'avenue de Neptune et nous ne comprenons pas pour quelles raisons le square d'Yverdon est une voie privée ? Toute la circulation nous tombe dessus. Les automobilistes ne prennent pas l'avenue de Diane, car elle n'est pas pratique, ils prennent tous l'avenue de Neptune.**

**R :** On vous a demandé de nous faire part de votre avis, et je crois que de toutes les consultations c'est celle qui a le plus grand taux de réponse ! La situation actuelle est provisoire. On va étudier vos propositions et on va prendre une décision.

**Q : Pourquoi le square d'Yverdon est-il fermé ?**

**R :** Car des automobilistes prenaient ce raccourci alors que des enfants jouent au ballon au milieu. C'était dangereux. Mais il y a des personnes qui disent que c'est mieux quand l'avenue Charles V est en double sens, et d'autres qui pensent que c'est mieux quand c'est en sens unique ! Difficile de trouver le bon compromis...

**Q : Au carrefour qui aboutit sur la Marne, avant il y a avait un ralentisseur, et le problème c'est que ceux qui viennent de la gauche ont la priorité.**

**R :** On va ressortir un plan global sur le quartier, et on doit prendre une décision.

**Q : N'était-il pas question de mettre les bords de Marne en sens unique ?**

**R :** C'est une idée qui a été évoquée afin d'élargir les trottoirs côté Marne. Mais le projet a été reporté, car nous attendions que Joinville fasse ses travaux. Le problème, c'est qu'ils n'ont pas élargi leur voirie. Ils ont refait l'assainissement, mais c'est tout. Et on se demande si on doit garder cette promenade, car on ne voit même plus la Marne avec toutes ces jardinières... On va travailler pour trouver une solution globale dans ce quartier.



## QUARTIER LES VISELETS (le 13 mai 2019)

(Après présentation de la ZFE et des questions que le dispositif engendre)

**Q : Même si les débats sont dans l'air du temps, pourquoi passer tant de temps sur un sujet qui ne concerne que 131 véhicules à Nogent ?**

**R :** Pour la Crit'Air 5, ça ne concerne que 131 véhicules pour le moment, mais d'année en année, de plus en plus de personnes seront concernées.

La difficulté, c'est que la décision que nous prendrons devra être en cohérence avec les villes voisines. Si je ne procédais pas à une consultation, on me le reprocherait.

Nous avons le comparatif avec les villes voisines et celles du département. Il s'agit de savoir si on veut volontairement entrer dans ce processus... J'ai souhaité que l'on échange sur ce sujet... Nous avons plus de 6600 personnes qui décèdent tous les ans à cause de la pollution aux particules fines.

**Q : Je suis pour réduire les émissions de particules fines mais il faudrait aussi réduire le nombre de véhicules dans les Viselets. Si on revoyait le plan de circulation, il y aurait moins de voitures.**

**R :** On ne peut pas revoir le plan de circulation uniquement en fonction de nous. Il y a d'autres villes qui viennent ou passent par chez nous via l'Amiral Courbet, Gambetta ou rue de Châteaudun. Ces véhicules veulent éviter le boulevard de Strasbourg.

Mais il faut surtout réfléchir à développer les autres moyens de locomotion. Que fait Île-de-France Mobilité au niveau de la pollution ? Tout cela entre dans une vision plus large que simplement notre ville... On peut effectivement penser à diminution des passages de voiture, mais ça doit entrer dans un projet plus large.

**Q : à Fontenay, autour du RER A, dans la zone à 20km/h, les voitures roulent effectivement à 20km/h, tandis que dans notre quartier c'est très dangereux pour les vélos qui roulent à contresens !**

**R :** La ville a été condamnée par le tribunal Administratif, et partout les vélos peuvent rouler à contresens. On ne peut pas sanctionner et avoir des radars partout !

De plus, Fontenay nous envoie des poids lourd, car ils ont un pont qui leur est interdit. Et si on interdisait le passage des voitures, ce sont les riverains qui ne seraient pas d'accord. Alors on fait des ralentisseurs. Mais quand on refait une chaussée avec un tapis très roulant, ça donne envie d'aller plus vite. C'est difficile de trouver le bon consensus avec les villes voisines. Par exemple, à Joinville, sur les bords de Marne, ils sont en train de refaire toute la voirie, mais, malheureusement, ce sera toujours aussi difficile de s'y croiser.

Nous sommes actuellement en négociation avec Fontenay pour refaire la rue des 2 communes. Mais personne ne veut la partie stationnement, alors que les riverains, eux, auront besoin de stationnement. Mais nous faisons le nécessaire pour trouver un consensus.

**Q : Nous sommes peu de Nogentais à pouvoir profiter des aides pour changer de voiture ! Qu'en sera-t-il des classes moyennes ?**

**R :** Au-delà de 2020, le territoire pourrait aider les particuliers dans leur acquisition d'un véhicule propre, comme il l'a déjà fait pour l'achat de vélos électriques ou pour l'isolation des maisons. Quand le statut de la Métropole sera confirmé, des aides pourront être apportées en fonction du quotient familial sera envisageable.

**Q : Au niveau des particules fines, les RER en émettent beaucoup quand ils freinent.**

**R :** Oui c'est vrai ! Les camions, les RER, les bus... Les statistiques disent qu'en France, nous avons 44 000 décès par an à cause de ces particules fines. Nous sommes très en retard par

rapport aux recommandations européennes. Je pense que nous devons entrer dans le premier stade et voir à quelle fréquence on veut arriver à la vignette jaune (la Crit'Air 2).

**Q : L'effort doit concerner toutes les formes d'émission.**

**R :** Île-de-France Mobilité a un programme au niveau des carburants. Ce n'est pas par hasard qu'il y a plusieurs types de bus en circulation. Il y a d'autres pollutions comme les avions. Mais les voitures, c'est ce qui est actuellement à notre portée.

**Q : Il y a également les pollutions sonores ! Est-ce qu'on s'en occupe ?**

**R :** On a traité l'A4 pour diminuer le bruit du roulement des voitures. Mais ça ne diminue pas le bruit des moteurs. Nous avons demandé ce type de revêtement au département sur le boulevard de Strasbourg et grande Rue Charles de Gaulle (jusqu'au pont de Nogent) mais ce n'est efficace que quelque temps. Il faut renouveler l'enrobage très fréquemment.

**Q : Est-ce que c'est de notre fait que Nogent n'apparaisse pas dans la consultation mise en ligne par la Métropole ?**

**R :** Nogent n'y est pas entré, car nous n'avons pas pris notre décision.

Au plan métropolitain, 90% des sondés estiment que c'est un enjeu de santé publique ; 75% sont favorables à la ZFE et 72% ne sont pas sûr de pouvoir changer les habitudes. L'enjeu pour nous aujourd'hui, c'est la progressivité avec laquelle nous allons y entrer. Au premier stade, ça ne va pas révolutionner les choses. C'est le stade suivant qui va être plus compliqué. Aujourd'hui, cette première étape, c'est une entrée dans le processus !

Actuellement, il y a entre 18 000 et 21 000 véhicules qui traversent Nogent par jour, mais 70% de ces véhicules n'appartiennent pas à un(e) Nogentais(e)

### Sujets propres au quartier

**Q : Au carrefour du boulevard de Strasbourg et de la rue Paul Bert, les camions sont obligés de beaucoup manœuvrer quand ils veulent tourner, et très régulièrement ils finissent par plier la barrière. Pourquoi ne pas reculer le passage piéton ?**

**R :** Le passage piéton est à cet endroit pour faciliter la traversée des familles qui se rendent à Paul Bert et à Guy Môquet.

**Q : Rue Gaston Margerie, dans la partie qui se situe entre boulevard de Stalingrad et le boulevard George V, les voitures stationnent n'importe comment, avec 2 roues sur le trottoir, si bien qu'on ne peut pas traverser de manière sécurisante. On est obligé d'avancer le bout de son nez, et bien tendre l'oreille.**

**Réponse de la police municipale :** Nous le prenons en note. Il faut savoir que l'an dernier, nous avons mis 50 véhicules en fourrière pour stationnement abusif. Mais il arrive aussi qu'un dépanneur pose son véhicule sur la chaussée et s'en aille, ou que des gens fassent de la mécanique sur le trottoir, récupèrent les pièces dont ils ont besoin et laissent la carcasse sur la voirie.

**Q : Rue saint Quentin, ça fait un an que nous avons le stationnement fixe, et là, ça fait 2 mois que mon voisin n'a pas changé son véhicule de place. C'est du stationnement abusif !**

**R de la police municipale :** L'ensemble des véhicules mis en fourrière par la police municipale, s'élève à 200, pour stationnement abusif, pour l'année 2018. Il est certain qu'en fonction de l'état du véhicule, nous aurons l'œil plus attentif... S'il s'agit d'un véhicule bien entretenu, l'agent de police municipale ne va pas avoir l'œil attiré.

La sécurité ce n'est pas que la police municipale, c'est également vous, les habitants. Il ne faut pas hésiter à nous appeler pour nous signaler des anomalies. Nous ne sommes pas infaillibles.

**R du maire :** De temps en temps, quand un véhicule nous est signalé, la police municipale vient mettre des repères pour verbaliser ou mettre en fourrière.

**Q :** À l'angle de l'avenue Watteau et de Joinville, au bord de l'immeuble qui vient de se construire, il y a un arbre magnifique qui a été extrêmement fragilisé par les travaux.

**R :** Je leur ai imposé de ne pas le couper. Notre ingénieur des arbres le suit de très près. Il y a une copropriété avenue Gambetta, où tout a été fait pour qu'un grand épicéa soit abattu. Il prenait beaucoup de place, nous leur avons donné plein de conseils pour circonscrire son évolution. Et ce matin, en passant, j'ai vu qu'ils étaient en train de couper ses branches, pour l'abattre certainement. Heureusement, j'ai arrêté le massacre à temps. La règle de Nogent sur Marne est : toute demande d'abattage est refusée. On peut tout à fait vivre avec des arbres qui évoluent.

**Q :** Il y avait un énorme hêtre rouge rue Émile Zola qui était magnifique, en bas du boulevard de Strasbourg, lui aussi, a été abattu.

**R :** Il y a toujours des sanctions pour ceux qui abattent les arbres. Au Conseil municipal du 4 juin, une délibération va être mise à l'ordre du jour pour que chaque propriétaire nous fasse une déclaration des arbres qu'il détient afin qu'on les inscrive dans le PLU. Nous souhaitons avoir un inventaire exact.

**Q :** Le palmier qui était au RER A a été coupé !

**R :** C'est sur un terrain de la ville, mais l'entreprise qui fait les travaux pour le compte du département a, en effet coupé cet arbre. Je l'ai su une heure après, car j'ai reçu de nombreux textos ! Et pourtant, cet arbre était dans le permis de construire !

**Jean-Paul David, 1<sup>er</sup> adjoint :** Le Parquet a toujours été informé à chaque fois qu'un arbre a été coupé sans raison. Nous pouvons poursuivre les promoteurs avec nos procédures administratives.

**Q :** Deux ou trois arbres ont été coupés et évacués très vite en bas du boulevard de Strasbourg.

**R :** Nous avons un plan trisannuel de replantation d'arbres car il y a des arbres anciens qu'on nous demande d'abattre pour des raisons de sécurité. Sur l'esplanade de la mairie, les tilleuls étaient creux. On a mis des hêtres car ils tiennent bien mieux, et ce, pendant de nombreuses années.

**Q :** Les nuisances sonores du débit de boissons près de chez moi me font vivre un véritable calvaire. Que peut-on y faire ?

**R :** Nous aimerions que cette histoire se finisse par une fermeture... Quand le fonds de commerce était asiatique, ça allait. Mais tout s'est dégradé depuis que le patron a repris la gérance. La police nationale et la police municipale y ont fait des contrôles et y ont relevé des infractions. De plus, notre service juridique leur a envoyé plusieurs mises en demeure. Pour réussir à en obtenir la fermeture par le Préfet, il faut que vous continuiez à nous faire des signalements. Si vous arrêtez de le faire, on va croire que les nuisances n'existent plus...

**Q :** Que s'est-il passé entre 2 et 3h du matin le week-end dernier ? Il y a eu un gros déploiement de CRS.

**R :** C'est une opération de police dont je n'étais pas au courant et la police nationale non plus. Sans vouloir rentrer dans les détails, il s'agit d'un réseau de trafic géré au niveau régional.

**Q : Où en est l'étude du boulevard de Strasbourg ?**

**R :** L'étude est partie. On a mandaté l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR). On recense toutes les parcelles, les percées visuelles, l'ensoleillement, les îlots de chaleur, tout en tenant compte des rues parallèles comme la rue du commandant Marchand ou de Théodore Honoré. Il nous faut faire attention aux hauteurs. Normalement, on aura les résultats dans 2 mois. On les étudiera dans le cadre du PLU. Ce sera une enquête publique avec un commissaire enquêteur. Le PLU sera modifié sur cette base après l'enquête publique.

## QUARTIER PLAISANCE MAIRIE (le 21 mai 2019)

(Après présentation de la ZFE et des questions que le dispositif engendre)

**Q : Pourquoi la ville de Champigny est-elle en dehors du système ?**

**R :** Parce que le projet ne concerne que les communes qui se trouvent à l'intérieur de l'A86. D'ailleurs, certaines villes sont coupées par l'A86 !

On me demande ce que l'on fait des véhicules qui arrivent d'ailleurs !? La logique serait qu'ils soient verbalisés ! Il faudra que les échangeurs autoroutiers prévoient de laisser les véhicules échapper aux villes qui auront mis en place le processus.

L'objectif est d'aller vers des véhicules moins polluants. Il faut savoir que les bus, même hybrides, sont polluants ! Mais pour le moment, les bus et les gros-porteurs ne sont pas concernés par le dispositif. Le législateur a commencé par les petits véhicules. À Nogent, seulement 131 voitures sont concernées, mais peut-être qu'elles ne roulent pas tous les jours.

**Q : L'A86 est-elle elle-même concernée ?**

**R :** Non, car l'A86 est faite pour contourner les villes.

La première étape va conditionner les prochaines étapes. Si vous achetez d'ores et déjà une voiture électrique, vous serez prêt pour 2030 !

**Q : Le boulevard périphérique est-il concerné ?**

**R :** Oui, car c'est Paris ! Et la RATP a pour objectif d'accompagner le processus en mettant quelques bus électriques en circulation.

Le SIPPAREC, que je préside, pense que l'électrique n'aura qu'un temps, car ces voitures ont une forte empreinte carbone pour leur fabrication et leur recyclage. D'ailleurs, Autolib a remarqué une usure prématurée des voitures pas assez utilisées. Aujourd'hui, on n'a pas beaucoup d'expérience. De plus, le recyclage des batteries est cher et polluant.

Le SIPPAREC pense que l'électrique peut être destiné aux voitures, mais pour les bus, camions et camionnettes, on réfléchit à l'hydrogène, car il ne rejette que de l'eau ! Nous avons déjà installé une pile comme combustible à Créteil, à côté de l'usine d'incinération. Cet hydrogène est fabriqué à partir de l'électricité qui sort de l'usine d'incinération. Nous avons actuellement une trentaine de taxis expérimentaux qui fonctionnent à l'hydrogène.

Comme l'électricité n'est pas stockable, parfois les éoliennes ne fonctionnent pas. Durant ces périodes, on pourrait les utiliser à produire de l'hydrogène que l'on peut stocker.

**Q : On voit des communes qui hésitent et d'autres qui refusent. Quels sont leurs arguments ?**

**R :** L'avantage c'est que la plupart des véhicules ont une vignette Crit'Air... L'Etat nous explique que c'est ainsi qu'il faut commencer. La province va faire la même chose autour des grosses villes. Ça conduit à pousser plus loin les réseaux de transport performants.

Il apparaît aussi qu'au niveau européen, il y a de nombreux blocages. On nous conseille régulièrement d'acheter du diesel car moins coûteux ! Il faudra du temps pour faire évoluer le parc automobile !

**Q : C'est une incitation à passer à l'électrique ! Mais comment on recharge nos véhicules ? Et les certificats Crit'Air ne sont valables que 2 ans !**

**R :** C'est vrai et ajoutons à cela que les véhicules électriques sont trop récents. On ne connaît pas leur durée de vie. Et on vous loue les batteries. Combien de temps peuvent-elles durer ? On ne sait pas. Ensuite, pour les petites distances (comme en petite couronne) c'est suffisant, mais on doit pouvoir se recharger. La plupart du temps, les bornes de recharge rapide sont très difficiles à trouver et coûtent très cher.

Nous allons transformer les stations Autolib' en station de recharge. Cependant, sur les 6 points d'une station Autolib', il n'y aura qu'une seule charge rapide. Ça peut devenir un problème dans un Conseil syndical. Il faut que ce soit un compteur divisionnaire pour que vous puissiez payer ce que vous consommez.

**Q : Aujourd'hui il y a des travaux très importants dans la Métropole du Grand Paris, avec des myriades de camions ! Sont-ils tous en Crit'Air 5 ?**

**R :** La MGP a fait des marchés publics. Mais les camions doivent moins polluer, c'est évident. On a essayé d'utiliser la Marne ou la Seine, mais c'était peu convaincant...

**Q : On nous demande d'utiliser une voiture électrique mais comment se fait-il que la RATP dysfonctionne à ce point ?**

**R :** Les transports en commun sont sous la coupe de la région et Île-de-France Mobilité. Le RER A, pour la branche Boissy-Saint-Léger est en pilotage automatique afin que les rames soient rapprochées le plus possible. Mais toutes les branches du RER A se retrouvent dans le même tunnel sous Paris, et moindre pépin, tout est bloqué. Il y a des travaux actuellement sur le RER E pour pouvoir avoir une alternative au A et se rendre à la Défense !

Les bus ne sont guère mieux ! Par exemple, le 113 qui vient de Chelles est une ligne trop longue. Sur une ligne si longue, c'est normal qu'il y ait des bouchons à un moment ! Il faut absolument fiabiliser les transports en commun !

**Complément de réponse de Philippe Pereira :** Lors d'une présentation d'Ile de France Mobilité dans le cadre de la Métropole du Grand Paris, il avait été expliqué que la répercussion sur les transports en commun, qu'ils imaginent lorsque l'interdiction des véhicules à Crit'Air 3, sera entrée en vigueur serait une catastrophe car ils ne seraient pas en capacité d'absorption.

Il est certain que cette question des transports en commun n'est pas abordée comme elle le devrait.

**Reprise de Monsieur le Maire :** Les recommandations de l'Union Européenne datent d'il y a 10 ans, et nous sommes toujours confrontés au vieillissement de nos installations. Et par conséquent, quand il faut changer quelque chose, il faut alors tout changer !

**Q : Oui, mais les gens n'ont pas les moyens de changer de véhicule !**

**R :** C'est la raison pour laquelle certaines villes sont en rouge et ne veulent pas y aller !

**Q : Il y a environ 50 ans, lorsque j'étais étudiante en géographie et en aménagement du territoire, on se posait ce type de question. Aujourd'hui, peut-on faire autre chose que de se dire que nous sommes très en retard ?**

**R :** Lors de la Coop21 et de la Coop 22, il y a des orientations qui ont été prises mais tous les pays n'ont pas mis en œuvre ce qu'il fallait pour entrer dans un processus vertueux.

**Q : Je suis fasciné par notre capacité à nous mentir ! Est-ce qu'on ne pourrait pas éloigner les camions par un système quelconque ?**

**R :** Dans le temps, pour entrer à Nogent, il y avait un octroi !

**Complément de réponse de Philippe Pereira :** La première ZFE a été instaurée en Suède il y a longtemps et il y en a 200 en Europe actuellement, alors qu'il n'y en a que 2 en France : Paris et Grenoble.

**Reprise de Monsieur le Maire :** C'est pour les bourses les plus petites qu'il faudra des aides. Il nous faut y entrer pour nous obliger à nous comporter d'une autre façon. Mais le périmètre n'est peut-être pas des plus adaptés. Au niveau régional, on aurait pu avancer tous ensemble dans un processus vertueux comme celui-là. Mais actuellement, on fait les comptes négativement.

Personnellement, au niveau métropolitain, je me suis abstenu au niveau des consignes. Je voulais une progression dans la mise en œuvre. Mais si on reste avec les Crit'Air 3 et 2, c'est déjà une énorme amélioration par rapport au Crit'Air 5.

Dans ce que je fais avec le SIPPAREC, on pousse sur l'hydrogène pour essayer de sauter l'étape du tout électrique ? Mais il nous faut investir sur les transports en commun.

### Sujets propres à ce quartier

**Q : On n'arrive pas à traverser à l'angle de la rue du Maréchal Fayolle et du boulevard de Strasbourg. Que peut-on faire ?**

**R :** C'est une route départementale. On a le même problème plus bas sur le boulevard et on a mis des panneaux lumineux qui clignotent, des passages pour piétons surélevés, et un refuge pour piétons au milieu de la route. Mais même avec les panneaux, il y en a qui prennent des risques. C'est comme en bas de la grande rue Charles de Gaulle, on a surélevé le passage pour piétons et ça les oblige à ralentir... On va demander à ce qu'un refuge pour piétons soit fait également.

**Complément de réponse par la police municipale :** Depuis le début de l'année, on a installé 18 contrôles de vitesse car on a constaté des excès jusqu'à 80km/h sur le boulevard de Strasbourg. Il faut savoir que le refus de priorité piéton, ce sont 6 points en moins sur le permis. Et aujourd'hui, on a la possibilité de verbaliser par vidéo.

**Q : À propos de contrôle de vitesse, ça fait longtemps que je n'en ai pas vu sur la rue de Coulmiers !**

**R :** Je vous rassure, nous en faisons également ! Mais sur la rue de Coulmiers, les excès de vitesse sont moins grands que sur le boulevard de Strasbourg ou avenue de Joinville où on a eu des pointes de vitesse à 120, 130 km/h !

**Q : Aujourd'hui, tous les « stop » sont « glissants ». Les gens ne s'arrêtent plus ! Surtout au stop qui est devant le marchand de vin « Nicolas ».**

**R :** On essaie d'accentuer les contrôles. Un stop non marqué, c'est 90€ d'amende et 4 points de moins sur le permis. Mais on va mettre en place la vidéo verbalisation pour ça aussi.

**Q : Je suis mitoyenne au collège Watteau, et il y a des jeunes qui viennent en voiture devant le collège, qui mettent la musique à fond et qui restent là toute la nuit. Quand j'appelle la police municipale, on me dit qu'ils ne viendront pas car ils ne sont pas assez nombreux par rapport au nombre de jeunes. Maintenant que je me suis plaint, j'ai peur car ces jeunes savent où j'habite. La police Nationale m'a dit de prendre en photo les plaques d'immatriculation, mais je ne vais pas descendre pour prendre des photos. La dernière fois, ils ont agressé physiquement mon mari. Que faire ?**

**R :** En ce moment ils ne peuvent pas aller dans les halles des immeubles du boulevard de Strasbourg puisqu'il y a des travaux qui consistent à résidentialiser les espaces publics de ces bâtiments. On va devoir réorganiser la voirie pour qu'ils ne puissent plus venir à cet endroit. Nous avons remarqué que plus on éclaire, moins ils stationnent. On va réfléchir à une façon de refaire la rue en entrant par la rue Odile Laurent. Enfin, nous devons diminuer le plateau rue Théodore Honoré pour qu'ils n'aient plus la place de stationner.

**Complément de réponse par la police municipale :** Même si ce que vous subissez au quotidien est difficile, on a affaire à des individus qui sont coutumiers du fait ! Depuis la mi-janvier, on

s'est rapproché du commissaire divisionnaire et plus de cent contraventions ont été distribuées. Ils vont sur Joffre, Josserand et au centre-ville. On a déjà fait 8 interpellations. On n'a pas découvert de trafic de stupéfiants. Pour la plupart, ils utilisent des véhicules de location. Nous savons que vous souffrez à cause de ces nuisances, mais il y a des moyens mis en œuvre pour solutionner le problème. Cependant, quand il n'y a que 2 agents disponibles et qu'ils sont 30, nous n'y allons effectivement pas !

**Q : La dernière fois, ils fumaient la chicha devant l'arrêt de bus. Ils étaient plusieurs. On m'a dit qu'on ne pouvait rien faire sans arrêté municipal ?!**

**R :** La chicha, c'est 3 ou 4 individus qui sont autour du narguilé, et s'il n'y a pas de résine de cannabis, on ne peut pas les arrêter pour ça. Par contre, il y a bien un arrêté municipal contre l'alcool et les crachats. Il a fallu que l'arrêté soit modifié et que l'on interdise cela autour des structures municipales, ce qui, en élargissant le périmètre tout autour, nous permet de couvrir presque 90% du territoire !

**Q : J'avais signalé un énorme trou laissé par l'agence franco-suisse dans le bitume quand ils sont partis. Je l'ai signalé plusieurs fois par l'application et il a fallu que je me rende aux services techniques pour qu'enfin, il soit rebouché.**

**R :** Les services techniques ont voulu attendre que ce soit les responsables qui rebouchent.

**Q : J'habite en face des escaliers qui vont de Maréchal Vaillant à la rue de Coulmiers et les jeunes s'y regroupent. De plus, désormais, on entend les gens qui sortent du stadium.**

**R :** Le vrai problème c'est qu'on tourne avec eux. On en arrête, on les relâche. On a un problème de coordination entre les juges, les OPJ et les policiers. On doit continuer à les harceler pour que ce soit efficace. Place de la mairie également, on est intervenu sur des groupements de jeunes. Nous en avons déjà reçu certains en mairie pour un rappel à l'ordre avec leurs parents. Aujourd'hui, c'est seulement quand ils ont des amendes qu'ils viennent pour qu'on les retire. L'aspect pécunier est plus important que les gardes à vue.

**Q : Pour une voiture électrique, le stationnement sera-t-il gratuit ? Faut-il faire des démarches particulières pour avoir une aide ? Les parkings de Nogent sont-ils équipés de prises pour recharger ?**

**R :** Le nouveau parking du RER A est équipé, le parking du centre et le parking du marché, vont être équipés. Nous allons remettre en service les stations Autolib' pour pouvoir se recharger sur la voirie. On réfléchit fortement à la gestion de ces stations de rechargement, mais nous devons d'abord modifier les prises Autolib, car elles rechargent trop lentement actuellement. Ce n'est valable que pour des recharges toute la nuit.



## QUARTIER BOIS BALTARD (le 16 mai 2019)

(Après présentation de la ZFE et des questions que le dispositif engendre)

**Q : Tous les véhicules qui circulent à Nogent seront-ils verbalisés ?**

**R :** De la même manière que lorsque vous êtes Nogentais et que vous allez sur Paris sans vignette ! Dans la mesure où nous avons 2 anciennes nationales, nous sommes très traversés. Tant qu'on n'avait pas réglé le problème du pont de Nogent, beaucoup de gens sortaient à Bry et traversaient Nogent. Là, ça va un peu mieux.

**Q : Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, ça me semble très court comme délais ?**

**R :** C'est la Métropole du Grand Paris, sur la base de recommandations européennes qui donne cette date. Aujourd'hui, à Nogent, il y a 131 véhicules qui relèvent du Crit'Air 5. C'est à peu près la même chose dans les autres villes, mais nous ne sommes qu'au début du processus. C'est une réglementation qui nous tombe dessus. Il y a des soucis de pollution de l'air qui sont bien plus inquiétants. Là, on ne s'adresse qu'aux véhicules légers et utilitaires de petites dimensions.

**Q : A-t-on prévu les effectifs de police nécessaire pour verbaliser ?**

**R :** Il s'agira de contrôles aléatoires. Pour l'instant, sur Paris, il y a des contrôles aléatoires sans verbalisation.

**Q : Pour l'air du grand Paris, j'ai acheté une Zoé et je n'ai pas eu d'aide à la reprise de mon vieux véhicule. De plus, ici, je ne peux pas me garer gratuitement, tandis qu'à Paris, oui !**

**R :** Les anciennes stations Autolib' deviennent les propriétés des villes. Au niveau du SIPPAREC, nous avons recensé environ 3500 prises pour chargement dans les stations. Maintenant, il reste à réfléchir à la gestion. La mairie de Paris ayant lancé un appel d'offres pour la gestion des stations, le SIPPAREC devrait certainement s'aligner à Paris.

Nous n'avons pas démonté les stations, mais ce qui a été installé par Autolib' n'était pas très puissant. Elles permettent une recharge le temps d'une nuit, alors qu'il faudrait pouvoir recharger en 2 ou 3 heures, pour que ça tourne.

Aujourd'hui, il est de la responsabilité des copropriétés de les mettre en place, mais il n'y a pas d'obligation.

**Q : Dans ma copropriété, on en a eu pour 2 000€ d'installation. Il y a un mini-compteur qui m'est attribué et je paye ce que je dois.**

**R :** Concernant la voirie, on devrait trouver une solution avec le SIPPAREC. Car ce n'est pas le travail d'une collectivité territoriale de le faire. C'est uniquement parce qu'on a les bornes Autolib' qu'on s'y intéresse. Néanmoins, on n'a pas abandonné l'idée des autos partagées !

**Q : Combien y a-t-il de postes de recharge dans le grand parking du RER A ?**

**R :** Je crois qu'il y en a 2 au premier sous-sol. Je ne sais pas pour les autres niveaux. Mais il n'y en aura jamais assez pour tous les propriétaires de véhicules électriques. Nous allons mettre ce type de recommandation dans le PLU. On dira que dans tel type de collectif, il faudrait X prises. Mais encore une fois, ce ne sera qu'une recommandation. En réalité, la fin d'Autolib' ne date pas d'il y a si longtemps. Il faut recréer tout le système de gestion.

Sujets propres au quartier

**Q : Sur le problème de stationnement, les riverains disent qu'ils ont beaucoup de mal à se garer avenue de la Belle Gabrielle, et avenue de la Source les véhicules passent en sens interdit. Enfin, qu'en est-il de la piste cyclable avenue de la Belle Gabrielle ?**

**R :** L'avenue de Joinville est en cours d'aménagement, le chantier n'est pas terminé.

**Q : C'est un chantier escargot ! Ils travaillent à la petite semaine et ça fait 3 ans que ça dure. En plus pour faire un truc affreux ! En tant que piéton, on se demande par où passer !**

**R :** Tout est une question de goût. J'ai échangé avec beaucoup de Nogentais qui m'ont, au contraire, dit : « Enfin, on va avoir des commerces, des transports en commun et des emplois ! ». Il faut attendre que le chantier soit terminé pour se rendre compte. La promenade Baltard permettra d'aller du RER au Baltard, avec un parking public d'une capacité de 300 places qui deviendront publiques le soir, et réservées aux employés de bureau en journée. Le problème, c'est que le département, au lieu de commencer la voirie pendant les travaux, a attendu la fin du chantier pour attaquer son chantier. Je comprends votre impatience et que cela vous pose des problèmes dans votre quotidien.

**Q : J'aimerais acheter un vélo électrique. Comment peut m'aider la ville ?**

**R :** Aujourd'hui nous ne renouvelons pas l'aide aux vélos électriques car nous n'avons plus de demandes. Et nous avons obtenu que les Vélib' électriques représentant 30% du parc.

**Q : Avenue de la Source, je ne peux pas me garer car toutes les places sont prises par des voitures avec un caducée « clinique Armand Briard ».**

**R :** Ça va être réglé dès lundi car la police municipale va sanctionner les caducées à cet endroit. Aujourd'hui, on a constaté plus de places avenue de la Belle Gabrielle. Et l'accès privé de l'avenue Watteau est enfin prêt.

**Q : La circulation avenue de la Belle Gabrielle, je la comprends. Les automobilistes veulent éviter l'avenue de Joinville qui est en travaux. Mais ce qui ne va pas, c'est qu'ils vont très vite. Ils sont obligés de ralentir au niveau des chicanes du jardin tropical, mais après, ils reprennent à très vive allure jusqu'à l'avenue des merisiers. À terme, comment se fera la circulation avenue de Joinville ? Sur une seule voie ? Ça risque d'être dangereux et très encombré ! De plus, les GPS vont dire de prendre avenue de la Belle Gabrielle !**

**R :** Le projet 2 x 1 voie, c'était initialement, une ambition du département. Ils veulent des circulations douces. Mais ce n'est plus d'actualité. L'avenue de Joinville va redevenir 2 x 2 voies. Le stationnement qui existait avenue de Joinville n'est pas remis en cause. La traversée piétonne à la sortie de la gare sera un plateau surélevé et très large. On a fait passer des fourreaux à cet endroit au cas où il soit nécessaire d'y mettre un des feux tricolores.

**Q : Et le rond-point de Var Auto ? Est-il maintenu ?**

**R :** En effet, il devait y avoir un rond-point, mais le département n'en veut pas.

**Q : Quel est l'intérêt de ce carrefour ? C'est un désert commercial !**

**R :** L'objectif est de relier le bois de Vincennes à la Marne en circulations douces. Mais il n'y a que des escaliers. Nous avons abordé ce sujet avec le conseil du quartier Marne Beauté.

**Q : Depuis le carrefour de Beauté, je mets moins de temps pour aller au centre-ville de Joinville que d'aller à celui de Nogent. Pourquoi ne pas créer une navette ?**

**R :** J'ai fait cette demande il y a 5 ans, et la région m'a répondu non, car les chauffeurs de bus ont un temps précis d'arrêt. Nous sommes obligés de les arrêter à la gare du RER A. Je milite

pour une coordination de l'ensemble. En attendant, chacun voit son objectif et son intérêt et oublie de partager avec les autres.

Cependant, entre la ligne 1 et la gare RER A, on va avoir une navette autonome que l'on va expérimenter avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Et si l'expérience marche, pourquoi ne pas relier le carrefour de Beauté à la place Leclerc ? On recherche des systèmes de circulation douce. Il faudra que le territoire et la région aident au financement.

Entre le square d'Yverdon et la corniche, pourquoi ne pas faire financer un ascenseur ou une remontée mécanique par la région ? Car grâce au passeur de rive, le quartier de Polangis va être relié au RER A. J'aimerais proposer cette étude à la région pour faire financer un funiculaire.

**Q : La chaussée de l'avenue des Marronniers est très dégradée. Comptez-vous refaire la rue ?**

**R :** Il est nécessaire que nous mettions des panneaux explicatifs. Dans le projet, l'avenue des Marronniers est interdite à la circulation. On va supprimer les trottoirs, et ça deviendra une allée piétonne. Sur l'année qui vient, on aura réglé le problème.

L'entreprise du département s'est permis de couper un palmier sur un terrain de la ville. Ils vont nous en planter 2 à la pointe. L'avenue des Marronniers va être paysagée.

**Q : Est-ce que les bus vont récupérer leur place fin juin, comme prévu ?**

**R :** On a pris du retard. Ce sera plutôt avant la fin de l'année. Eiffage a pris du retard. Mais on a eu des aides de la région pour des abribus particuliers (bus moins bruyants). Sur la dalle, il y aura moins de bus, car ils ne s'arrêteront pas tous là.

**Q : Vous avez arrêté ce projet de rond-point, mais aujourd'hui on est obligé d'aller jusqu'à la place Leclerc quand on vient du parking et qu'on veut aller vers le bois.**

**R :** Le mieux c'est d'attendre les panneaux pour que vous voyiez ce qu'il va y avoir.

**Q : Comment se passe la distribution des autorisations de stationnement dans les différents quartiers ? Et avenue de la Source il y a des véhicules qui se garent avec une carte d'invalidité, mais qui ne le sont pas du tout.**

**R police municipale :** Les vignettes ne sont valables qu'en zone bleue. Pour le stationnement payant, Indigo délivre un macaron. Il y en a deux au maximum, par foyer. Alors que certains nous en demandent beaucoup plus !

Sur les anciennes cartes d'invalidité, il y avait beaucoup de contrefaçons. On a constaté de très nombreux abus. Aujourd'hui, les cartes changent et sont contrôlées. On essaie d'y travailler et de lutter contre ce type d'abus. Il y a un décret paru en 2016 qui permet aux personnes en situation de handicap de rester à la même place pendant 12h.

**R :** Les établissements scolaires ou les entreprises peuvent négocier un tarif groupe. Mais on y fera beaucoup plus attention lors du renouvellement. Les dispositifs étaient très temporaires pendant les travaux. On exigera, désormais, que le macaron soit collé sur le pare-brise. Nous savons qu'il y a un gros problème avenue de la Source.

**Q : Nous avons des problèmes de sécurité en bas de l'avenue de Joinville. Tous les 2 mois les appartements sont visités. Ils ont même cambriolé une vieille dame pensant qu'elle était absente alors qu'elle était en train de manger dans sa cuisine ! Parfois, on voit des groupes qui remontent les voies du RER.**

**R :** Ils volent ce qui est léger et facile à emporter. Je vous conseille de demander à la police municipale de venir faire un diagnostic sécurité. Souvent, il s'agit de question de bip, de code.

**Q : Avez-vous constaté une recrudescence des cambriolages ?**

**R :** Il y a eu une augmentation sur l'ensemble du département. On a eu une forte baisse en 2018 puis ça a remonté. La police est tellement sollicitée de toute part que ça leur laisse toute la place pour cambrioler.

**Q : Il n'était pas question de mettre un mur le long des lignes du RER ?**

**R :** La RATP nous a répondu : « Si vous voulez faire vous-même votre protection, on peut vous donner l'autorisation. L'idéal serait de reculer le futur mur pour ne pas être tributaire de la pente qui fait 4 à 5m de haut. »

**Q : Si vous étiez appuyé par des associations de riverains, est-ce que ça vous aiderait ?**

**R :** Ça aide toujours mais c'est à la RATP de faire la démarche vers Île-de-France Mobilité.

Concernant le manque de caméra dans l'avenue de Joinville, elles nécessitent le hertzien. On avait un problème de réseau hertzien entre la police municipale et la place Leclerc. Du coup, on a fait passer la fibre. Mais il ne faut pas mettre les caméras trop hautes à cause des arbres. Maintenant, notre objectif c'est de faire venir la fibre du côté de Var Auto.

Actuellement, il y a 80 caméras sur la ville. Les prochaines caméras que l'on va tester, elles enregistrent le bruit de fond courant et elles signalent quand ce n'est pas le même bruit qu'habituellement. Les caméras qui tournent, c'est efficace, mais il peut se passer quelque chose derrière au même moment.

**Q : Que pouvons-nous faire pour faire augmenter la fréquence du bus 114 ?**

**R :** C'est à Ile de France Mobilité qu'il faut demander. En réalité, il faudrait des doubles bus pour ne pas avoir à augmenter la fréquence.

## VILLAGE (le 22 mai 2019)

(Après présentation de la ZFE et des questions que le dispositif engendre)

**Q : Au moment où l'écologie est au cœur des préoccupations de nos concitoyens, le plus difficile c'est de lancer le calendrier de la ZFE. Quand on voit les résultats dès la première année, c'est intéressant rapidement, mais l'arrêté ne sera valable que 3 ans. En 2022, il y aura la possibilité de ne pas re-signer. Il nous faut faire un acte volontariste dans ce domaine.**

**R :** Sur le site de la ville et sur celui de la métropole, vous trouverez toutes les informations. C'est toujours difficile de rentrer dans un processus. Mais nous n'avons pas le choix : il faut y entrer ! Après, certaines questions se posent, comme : « Pourquoi commencer par les véhicules des particuliers ? Pourquoi pas par les flottes de camions ? Ou autre. »

Le vrai problème, c'est que nos concitoyens n'ont pas tous la capacité de sortir 7500€ ! J'ai entendu de nombreuses réactions par rapport à l'accessibilité d'un véhicule neuf. La principale étant, combien de temps les véhicules électriques seront « la norme ». En effet, ces véhicules ont une empreinte carbone très élevée. Aujourd'hui, nous n'avons pas encore l'expérience du tout électrique. Il faut lancer le processus pour avancer et voir ce que ça engendre.

La métropole intervient, et peut-être que les territoires interviendront, mais on attend les municipales de 2020 pour connaître leur devenir. Il nous faut simplifier cette pyramide des collectivités. Le gouvernement nous annonce une évolution de la loi NOTRe (Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République) avant la fin de l'année.

**Q : Le Président de la métropole avait dit qu'il mettrait un guichet unique pour toutes les aides auxquelles on a droit.**

**R :** La Métropole ne peut donner que ce qu'elle a, et ce qu'elle a, c'est ce que nous n'avons pas ! Pour tout de même aller dans ce sens, nous avons créé un fond commun. Nous n'avons pas besoin d'un guichet unique pour travailler ensemble. Il nous faut sectoriser les aides pour aider chacun à trouver sa réponse. Quand on règle le problème de 130 véhicules, c'est une étape qui est à notre portée. Mais c'est en montant dans les vignettes que nous allons rencontrer le plus de problèmes. Nous n'en sommes qu'au début. Il faut commencer par le plus simple. Surtout que l'on commence déjà à avoir des problèmes entre Paris et la banlieue depuis que Paris a mis cela en place.

**Q : Y a-t-il d'autres moyens que l'électricité ?**

**R :** L'électricité n'est qu'un exemple. C'est l'une des solutions possibles. Actuellement, le SIPPAREC travaille sur l'hydrogène pour être en conformité avec les véhicules propres, et nous avons de très gros espoirs. Il y a des taxis en expérimentation dans Paris et la petite couronne. Par ailleurs, nous venons de passer un accord avec Air Liquide pour tenter l'expérience avec l'hydrogène. Près de l'usine d'incinération de Créteil, nous avons mis une pile à combustible pour expérimenter l'hydrogène sur environ 30 taxis parisiens. Il s'agit d'hydrogène vert, produit par l'incinération des déchets ménagers, et il y a un dépôt RATP pas loin pour faire l'expérience avec les bus.

Aujourd'hui, quand on ne fait pas beaucoup de kilomètre, une électrique, c'est très bien, mais l'hydrogène permet de stocker de l'énergie. De plus, l'empreinte carbone des véhicules électriques est très forte. Ce sont les Chinois qui se sont positionnés pour recycler les batteries.

**Q : Les Crit'Air 5 concernent des vieux Diesel. On va pouvoir les résorber très rapidement. Mais les nanoparticules dégagées, elles, on ne le pourra pas. Quel est le calendrier ?**

**R :** C'est 2030 !100% des voitures devront être propres, mais personne n'ose dire que c'est électrique !

**Q :** Je suis déçue de voir que nous sommes une ville hésitante.

**R :** Je voulais écouter lors des rencontres de Quartier l'avis de chacun. Nous souhaitons qu'il s'agisse d'une démarche collective et concertée. Vu le travail que nous avons lancé en développement durable depuis quelques années, il faut qu'on entre dans ce cercle vertueux.

**Q :** Les personnes qui viennent aux Rencontres de quartier sont une minorité, elles ne sont pas très représentatives.

**R :** Nous avons eu des remarques pertinentes lors de chacune des rencontres de quartier. Par exemple, on nous demande beaucoup pourquoi cela commence par les petits véhicules ? Il faut que les gros véhicules et les véhicules industriels s'y mettent ! Sur l'électrique, aujourd'hui, on n'a pas de recul suffisant pour savoir comment on va regarder les différentes batteries. Il faut y entrer et se dire que la première étape n'est pas la plus difficile.

**Q :** On peut également se séparer de tout véhicule !

**R :** La force de Paris c'est des stations de métro tous les 700 mètres. Ce qui n'est pas le cas ici !

**Q :** L'aide de 7000€ qui est proposée, ce n'est que pour les véhicules électriques ?

**R :** C'est pour les véhicules propres Crit'Air 1. Pour l'électrique, il est nécessaire d'avoir des infrastructures assez lourdes car il faut tirer des câbles. Tandis qu'il y a des pays comme l'Islande où on roule déjà à l'hydrogène.

Mais avant de tirer des câbles dans les copropriétés, il faut faire très attention, c'est un travail minutieux.

**Q :** Personnellement, je suis favorable pour attendre le stade suivant car après l'électricité, il y a aura une autre technologie. Il y a des carburants qui peuvent être répertoriés comme Crit'Air1. Comment cela va-t-il être financé ?

**R :** Ce sont les collectivités comme la Métropole ou la Région qui les financent. Les 7000€ qui restent seront pour les gens. C'est évolutif. Aujourd'hui, pour arrêter la circulation des Crit'Air5, il y a ce type d'aide qui est proposé. Ainsi que le bonus de l'Etat est fonction du potentiel fiscal de chacun.

**Q :** Dans la presse il était indiqué que le déficit de Bolloré était relégué à la ville !

**R :** Nous ne mettrons pas en service les stations Autolib' modifiées tant qu'on n'aura pas un système de gestion efficace. En ce qui concerne la pénalité sur le manque à gagner, Bolloré a fait un recours. Nous étions rattachés à un contrat parisien. Peut-être que nous n'étions pas prêts à utiliser des voitures en partage. Sur nos stations, il y avait parfois des véhicules dans des états déplorables.

**Q :** Actuellement, la voiture électrique n'est-elle pas la voiture complémentaire ?

**R :** Tout à fait, car aujourd'hui, on ne peut pas faire beaucoup de route avec une telle voiture. La voiture électrique est pratique en milieu urbain !

Sujets propres au quartier

**Q :** Pourquoi avez-vous mis ce panneau sur le flanc de l'école val de Beauté ?

**R :** Il y a plus de 2000 élèves qui passent chaque jour à cet endroit. C'est une façon de réfléchir et de se questionner sur ce que sont la démocratie et la République. C'est une campagne de communication contre le racisme et la xénophobie. Il nous faut revenir à quelque chose de plus sain. Il va également y avoir un panneau de libre expression pour y inscrire d'autres mots. Une jeune nogentaise a d'ailleurs complété ce tableau avec une liste de 50 à 60 mots.

**Q :** Un panneau de priorité à droite, rue du jeu de Paume, pourrait être utile car je respecte les 20km/h pour m'arrêter au passage piétons, mais la priorité n'est pas respectée.

**R :** Il est vrai que si les gens ne respectent pas le code de la route et les 20km/h. En bas du boulevard de Strasbourg, on a commencé par mettre des panneaux, puis un petit refuge au milieu afin que les piétons traversent en deux fois. Toute personne qui se présente à un passage pour piéton, doit pouvoir traverser. Les véhicules qui ne laissent pas passer, sont vidéo verbalisables et ça coûte des points ! Les panneaux ne règlent pas tout, mais peuvent aider.

**Q :** Comment sont considérées les trottinettes électriques ? Doivent-elles aller sur le trottoir ou sur la chaussée ?

**R :** Nous sommes en attente d'un dispositif général.

**Q :** Où en est le projet Nexity de l'angle Jules ferry / Héros Nogentais ? Les riverains seront-ils à nouveau consultés ?

**R :** On leur a retiré le permis car ils n'ont pas compris ce qu'on leur a demandé. On voulait qu'ils baissent la partie qui est devant le petit immeuble rue Jules Ferry. Pour les gros permis de construire (on en a environ 3 à 4 par an), on impose un passage devant les riverains avant que le permis ne soit déposé. D'ailleurs, nous venons de sortir une charte du bien construire à Nogent.

**R du 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'urbanisme, Monsieur Jean-Paul David :** Face aux tergiversations de Nexity, nous avons fait le choix de retirer le permis. Quand il y a eu cette réunion publique, l'architecte ne connaissait pas le sujet. Entre temps, le département et les propriétaires des maisons actuelles souhaitent toujours vendre leur parcelle. La seule exigence est que la façade soit moins haute. Ils ont demandé un recours gracieux, mais on ne leur donnera pas. Pour que le projet existe, il faut que le Maire, l'architecte des bâtiments de France et les riverains soient d'accord.

**R Monsieur le Maire :** Une procédure pour excès de pouvoir dans ce cadre-là, est une grande satisfaction. Ça veut dire qu'on ne laisse pas tout faire.

**Q :** Le PLU sera révisé ?

**R :** Non, pas révisé mais modifié, car sinon il arrivera au niveau du territoire. Je souhaite conserver la spécificité de notre ville.

**Q :** Il paraît que malgré mon tout-à-l'égout, je dois faire une séparation des eaux pluviales des eaux usagers, dans ma maison ?

**R :** Oui, bien sûr ! La règle générale dit qu'on doit privilégier le séparatif, sauf à Paris, qui est resté en unitaire. Ici, nous sommes à 80 % en séparatif. Mais je ne pousse pas à aller au séparatif, car l'unitaire a un avantage : depuis quelque temps, il y a eu une baisse de la consommation d'eau potable de 2 à 3 %. Et à certains moments, sur les réseaux séparatifs, pour les eaux usées, il y a parfois des évaporations avec des odeurs. Donc on demande à nos prestataires de les laver. Dans les réseaux séparatifs, l'eau de pluie est poussée vers la Marne. Mais les eaux de pluie sont de plus en plus chargées. Ça nettoie tout ce qui pollue au quotidien et ça va dans la Marne. Je préfère qu'on envoie tout à la station pour que tout cela soit traité

là-bas. Aujourd'hui, on ne pousse pas au séparatif, mais dans les travaux neufs, pour le branchement d'un collectif, ou d'une maison, la logique serait de respecter la réglementation au plan régional, mais on n'y pousse pas. Et le réseau d'assainissement nous permet d'avoir une subvention du réseau Seine Normandie, mais pas de subvention pour le réseau eau de pluie.

**Q : Ce n'est donc pas obligatoire ?**

R : Sur les bâtiments existants, on peut se permettre de jouer l'unitaire.

**Q : Je vis rue Dagobert et j'aimerais connaître la politique de la ville concernant le bruit des maxi scooters ? La police municipale a-t-elle les moyens de les verbaliser ?**

R : On fait beaucoup d'opération ! Mais il y a un grand nombre de deux roues qui circulent. On intervient, mais on ne peut pas leur interdire la circulation. Ils doivent faire réparer leur pot, oui ! On fait des interventions, on les interpelle, on les verbalise, mais on ne peut pas les immobiliser. Par contre, on met systématiquement en fourrière les deux roues qui remontent les sens interdit.

**Q : Quel est le devenir de cette maison qui est étayée et s'écroule depuis plus de 20 ans ?**

R : Elle appartient à l'Etat et plus particulièrement au service de la protection de la jeunesse. Ils ont construit un deuxième bâtiment car le premier s'est abîmé par des glissements de terrain. Il y a 2 ans, j'ai proposé de le racheter. Les étais qui ont été mis en place montrent qu'il suffit de renforcer le bâtiment pour le consolider et le garder. Néanmoins, je viens de recevoir une demande de démolition que j'ai refusée, car je veux la preuve que la démolition est la seule issue possible. Donc pour le moment, c'est le statu quo.

**Q : Rue de beauté, où en est le projet ?**

R : Vous voulez dire au 11 rue de Beauté ? Il y a un permis de déposé, on l'a fait retravailler plusieurs fois. Deux riverains ont fait un recours en contentieux pour faire baisser la hauteur de l'ensemble. Cependant, 48h avant l'audience, les riverains ont retiré leur demande.

On a fait comprendre aux promoteurs que ça n'aboutirait que très difficilement. Ils ont proposé un nouveau projet qui ne convient pas aux riverains. Pourtant, cette bâtisse va consolider le terrain et éviter le glissement de terrain.

**Q : Quel est le devenir du garage Toscani ?**

R : Il est à proximité de la résidence « le Cèdre » et nous souhaitons conserver le rez-de-chaussée pour augmenter notre accueil de jour et de services. On pourrait agrandir cette résidence, mais nous rencontrons un problème de gestion de ce type d'équipement. Il s'agit d'une résidence pour personnes âgées avec des revenus très bas. C'est nous qui gérons en direct cet établissement car il revient très cher. Si on le confiait à un gestionnaire extérieur, on exclurait les personnes qui ont des revenus très bas. Pour le moment, on termine de rénover les appartements de la résidence du Cèdre.